

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL

Du 7 février 2023

CANTON
DE TAVERNY

OBJET

Demande de subvention auprès de la Conférence des Financeurs pour le cofinancement d'un projet intergénérationnel « Mercredi InterG »

L'an deux mille vingt-trois, le 7 février à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS et Mila CANAS
Messieurs Marc REMOND et Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Madame Evelyne LE BRAS donne pouvoir à Madame Sylvia CERIANI
Monsieur Michel TYRE donne pouvoir à Madame Françoise NORDMANN
Monsieur David POTREL
Madame Arlette VALERE

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Nota- Le Maire, Présidente du CCAS certifie exécutoire cette délibération mise en ligne sur le site de la ville le

Depuis de nombreuses années, le CCAS et le service enfance organisent ponctuellement des rendez-vous intergénérationnels. Ces temps passés ensemble permettent aux enfants et aux seniors de tisser des liens et de partager une activité ainsi que leur savoir respectifs. Les deux publics sont depuis 2022 demandeurs de temps d'échange et de partage. Le CCAS souhaite aller plus loin en 2023 et proposer une récurrence des rencontres par le biais des mercredis InterG.

17 FEV 2023

En partenariat avec le centre de loisirs, le CCAS propose deux projets qui rythmeraient l'année, un projet danse et un projet théâtral. Ces échanges autour d'activités culturelles et sportives seraient photographiés par un professionnel permettant par la suite de garder un visuel de ces moments de partage.

Que la convocation du Conseil d'administration du CCAS a été faite le 1^{er} février 2023

Afin de prendre en charge une partie des prestations, le CCAS sollicite une subvention auprès de la conférence des financeurs pour un montant de 4500€ ;

Votes pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

Et que le nombre des membres en exercice est de : 11

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la demande de subvention auprès de la Conférence des Financeurs, d'un montant de 4500 €, pour le cofinancement d'un projet intergénérationnel « Mercredi InterG »

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp le 8 février 2023



Le Maire,
Présidente du CCAS,

Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance

Lucile DREVET

Accusé de réception en préfecture
1095-269500237-20230207-DEL-04-2023-DE
Date de télétransmission : 17/02/2023
Date de réception préfecture : 17/02/2023